



*la passerelle de Pont-James*



2011

*la poste*



*la bibliothèque*

2025



*Parking près de l'église*



2017

*la mairie*



2023

*rue de la Gagnerie*

*des sites préservés*

> DOSSIER **P. 22**

**2008 - 2014 - 2020**

**3 mandats**

## ● VIE MUNICIPALE..... p 3

- Urbanisme-permis
- État-civil
- Un point sur les travaux
- Recensement
- Le chaucidou
- Semaine de la sécurité routière
- Un nouvel équipement de loisirs

## ● VIVRE À ST-CO ..... p 6

- Agenda 2025
- Bibliothèque
- Concert de l'orchestre Légendes
- 8 février 2025, journée du souvenir
- Ateliers citoyens
- Intervention de l'IREPS
- 50 ans en 2025

## ● VIE ASSOCIATIVE..... p 11

## ● VIE SOCIALE ..... p 15

## ● VIE DES ÉCOLES ..... p 18

## ● VIE PRATIQUE ..... p 20

## ● INTERCOMMUNALITÉ ..... p 21

## ● DOSSIER ..... p 22

- Bilan des mandats de 2008 à 2025



## Colombanaises, Colombanais

À l'aube du printemps, nous aspirons tous à un peu de soleil. Les pluies incessantes qui persistent depuis près de dix-huit mois affectent notre moral et le travail de nos agriculteurs. Cependant, il est essentiel de garder espoir : le beau temps finira par arriver.

Dans notre commune, nous avons de bonnes nouvelles à partager. Les travaux de la crèche sont désormais achevés, et celle-ci ouvrira ses nouveaux locaux le 6 mai, avec une inauguration prévue le samedi 17 mai. De plus, les travaux d'installation du pumtrack ont été réceptionnés le 10 mars. Celui-ci a déjà attiré de nombreux utilisateurs dès le lendemain, preuve qu'il était très attendu. Son inauguration est fixée au vendredi 13 juin à 18h00.

Les travaux de toiture de l'église sont également terminés, et nous prévoyons de réaliser des travaux de taille de pierre sur la mairie, répartis en trois phases : pignon, face arrière et avant. En ce qui concerne les travaux de voirie et d'effacement des réseaux rue de Montbert, la situation est plus complexe. Nous attendons l'effacement des réseaux aériens de télécommunication et le retrait des poteaux pour poursuivre ces travaux, que nous espérons reprendre début avril.

Sur la future zone commerciale, les travaux avancent comme prévu. Le parking situé face au Cocci, ainsi que ceux des fleuriste, auto-école, coiffeuse et du cabinet de kinésithérapeutes devraient être achevés d'ici la mi-avril. Nous progressons également rapidement avec le cabinet d'architecte CUB pour la réalisation d'un pôle santé, qui comprendra 11 cabinets, avec un objectif de début des travaux à l'automne 2025.

Le tribunal administratif de Nantes a annulé l'arrêté du Maire fixant les dates de concertation préalables de 2022 concernant la modification du PLU pour l'extension des sablières. Par prudence juridique, nous relançons cette procédure, et la concertation préalable a débuté le 7 mars 2025.

Dans ce bulletin, nous faisons également le bilan des dix-sept dernières années de nos équipes municipales. Ce bilan est important, car de nombreux élus présents depuis 2008 ne seront probablement plus là après les élections de 2026. Nous vous invitons à une rétrospective de l'évolution de notre commune depuis 2008, qui se tiendra le jeudi 24 avril à 19h30 à la salle des Mauves. Votre présence est précieuse pour revivre ensemble l'histoire de notre commune.

Nous vous souhaitons un beau printemps, rempli de soleil, de rires, de bonne humeur et de moments conviviaux autour de grillades. Avec mes colombanités.

**Patrick BERTIN, Maire**

### Contacts

Mairie de Saint-Colomban  
30 rue de l'Hôtel de Ville  
44310 SAINT-COLOMBAN  
☎ 02 40 05 89 28  
✉ mairie@st-colomban.fr

Retrouvez toutes les informations sur  
[www.st-colomban.fr](http://www.st-colomban.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie au public

- Lundi : 9h/12h et 14h30/17h
- Mardi : 9h/12h
- Mercredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Jeudi : 9h/12h
- Vendredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Samedi : 9h/12h

© Avril 2025 - N° 52 - édité à 1600 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick BERTIN

Commission communication :

Stéphane PARPAILLON, Vincent RAYNAL,  
Nicole BATARD, Marinette PRIOUR, Annick COUILLAUD

### La prochaine Revue Municipale

Date de parution : 1<sup>er</sup> septembre 2025

Date limite de réception des articles : vendredi 11 juillet 2025

### Le prochain Saint Co Ca Vit

Date de parution : lundi 2 juin 2025

Date limite de réception des articles : vendredi 25 Avril 2025

Création & mise en page

📺 Média Horizon 🖨 Imprimerie du Bocage / 02 51 46 59 10

Crédit photos :

Freepik - ADOBE STOCK - PHOVOIR

Associations de Saint-Colomban - OBJECTIF St Co



### > Distribution de la revue municipale

Désormais, tous les Colombanais reçoivent la Revue Municipale ou le « Saint-Co, ça vit » dans leur boîte à lettres, y compris ceux qui refusent la publicité.

Dans tous les cas, nous tenons des exemplaires à disposition en mairie et dans les commerces du bourg. N'oubliez pas que vous pouvez également les consulter ou les télécharger sur le site Web de la commune [www.st-colomban.fr](http://www.st-colomban.fr)



### > Le site Web

Pourquoi attendre la parution de la revue municipale ou du « Saint-Co, ça vit » pour nous écrire ?

Le site [www.st-colomban.fr](http://www.st-colomban.fr) sait être réactif et vos articles peuvent être publiés sitôt reçus. De plus, vous pouvez les développer et y insérer des liens vers vos pages Web ou votre messagerie.

Pour être au plus près de l'actualité, suivez-nous sur la page officielle Facebook de la commune.

📘 Facebook Commune Saint-Colomban



### > Dans tous les cas...

...pour alléger le travail d'édition, nous souhaitons, dans la mesure du possible, des articles au format numérique, par courriel à l'adresse suivante : [communication@st-colomban.fr](mailto:communication@st-colomban.fr)  
Vous pouvez les accompagner d'illustrations (photos, dessins, logos, etc.).

La commission Communication

# > Dossiers d'urbanisme



## Permis de construire

### Déposés en septembre 2024

- **PICAULT Benjamin**  
18, impasse des Scénaristes  
Maison individuelle  
Accordé le 27 novembre 2024

- **BLEVIN Maxime**  
35, rue des Architectes  
Maison individuelle  
Accordé le 21 novembre 2024

- **QUESSETTE Juliette et Antoine**  
33 rue des Architectes  
Maison individuelle  
Accordé le 25 novembre 2024

- **GIRAUDEAU Léo**  
13 rue des Ecrivains  
Maison individuelle  
Accordé le 26 décembre 2024

### Déposés en octobre 2024

- **BERNARD Amandine et DOURAU Alexandre**  
39, rue des Architectes  
Maison individuelle  
Accordé le 13 novembre 2024

- **LEAUTE Déborah**  
18 bis, Avenue du Général de Gaulle  
Préau  
Accordé le 21 novembre 2024

- **LEGEAY Nicolas et VISONNEAU Chloé**  
19 rue des Architectes  
Maison individuelle  
Accordé le 5 décembre 2024

### Déposés en janvier 2025

- **DIDIER LANOUE Alain et LOISEAU Marjorie**  
41 rue des Architectes  
Maison Individuelle  
Accordé le 21 février 2025

- **DUMONT Marc**  
1, Les Métairies du Grand Bois  
Extension et garage  
Accordé le 20 décembre 2024

- **BORDET Lenny**  
16, impasse des Scénaristes  
Maison individuelle  
Accordé le 21 novembre 2024

- **Minoterie GIRAUDINEAU**  
3 rue du Moulin  
Garage  
Accordé le 24 décembre 2024

### Déposés en février 2025

- **CLOUET Mathis et DEBRAY Sandy**  
1 rue des Architectes  
Maison Individuelle  
Accordé le 21 février 2025

- **LALLEMANT Manon**  
21, rue des Architectes  
Maison individuelle  
Accordé le 13 novembre 2024

### Déposés en novembre 2024

- **BESSAC Dorian et RAVON Cloé**  
2 rue de la Croix Verte  
Maison individuelle  
Accordé le 25 novembre 2024

### Déposés en décembre 2024

- **GODIN Morgan et LEGEAY Justine**  
31 rue des Architectes  
Maison individuelle  
Accordé le 24 décembre 2024

- **BERTRAY Thomas et JEANNEAU Camille**  
3 impasse des Scénaristes  
Maison individuelle  
Accordé le 21 février 2025

## Déclarations préalables accordées

- Panneaux photovoltaïques : 8 dossiers
- Abri de jardin : 1 dossier
- Transformation d'un garage en pièce de vie : 2 dossiers
- Pergola bioclimatique : 1 dossier
- Carport : 1 dossier
- Piscine : 1 dossier
- Détachement d'un lot à bâtir : 1 dossier
- Garage : 1 dossier
- Pumptrack : 1 dossier
- Isolation thermique par l'extérieur : 1 dossier
- Clôture : 1 dossier
- Rénovation énergétique : 1 dossier
- Ravèlement de façade : 2 dossiers
- Changement d'affectation d'une longère en habitation : 1 dossier

# > État Civil

dont les personnes ont accepté la parution dans la presse



## NAISSANCES

- 06/12/2024 / FOGEL Noémie
- 16/12/2024 / SOARES CÉLARD Lúcia
- 15/12/2024 / MERCIÈRE Maylon
- 23/12/2024 / FORTINEAU Julia
- 20/01/2025 / DOUSSET Elya
- 03/02/2025 / BENETEAU Louison
- 06/02/2025 / CHAVENEAU Tilio
- 06/02/2025 / TÉLÉGA Jelena

## MARIAGES

- 14/12/2024 / LE GRAND Kévin & PADIOLEAU Corinne
- 28/12/2024 / RELANDEAU Guillaume & BOUHIER Sandra



## DÉCÈS

- 10/12/2024 / LAPORTE Frédéric 55 ans

## > **URBANISME**, un point sur ...

### **Lotissement des Trois Jardins**

C'est un lotissement privé situé dans le centre bourg rue de l'Hôtel de Ville. La viabilisation de la première tranche de 12 lots est en cours et sera terminée pour mars 2025. Il y aura 4 logements pour jeunes travailleurs sur un lot. La commercialisation est en cours. Les premiers permis de construire ont été déposés.



### **Lotissement des Nöes Feuves**

Il s'agit également d'un lotissement privé. La viabilisation de la première tranche de 80 lots est terminée. Il y aura 9 logements pour séniors sur un lot. La commercialisation des lots est en cours. À ce jour, 34 permis ont été accordés et au moins neuf constructions sont commencées.

### **Viabilisation de la zone commerciale**

Cette zone communale est située le long de la Rue de Gaulle. La viabilisation sera terminée pour Mai 2025.



Sur cet espace, il y aura quatre à cinq nouveaux commerces, des logements sociaux, une voie de circulation douce et un nouveau parking. Le parking situé devant la supérette va être agrandi et réaménagé.

### **Acquisition foncière route de Montbert**

Des acquisitions de terrains ont été faites par la mairie Route de Montbert. Cet espace communal donnera la possibilité aux prochaines équipes municipales de réaliser un lotissement communal.

## > **Recensement** citoyen

**Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen.**

### **Vous avez déménagé ?**

Deux situations sont possibles :

- Si vous êtes resté dans la même commune, vous devez déclarer votre nouvelle adresse à la mairie.

- Si vous avez déménagé dans une autre commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune. La nouvelle inscription entraîne automatiquement la radiation de votre inscription sur l'ancienne commune.

**Rendez-vous sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr) pour répondre à vos questions.**



## > **Le chaucidou :** un espace de partage entre le vélo et la voiture

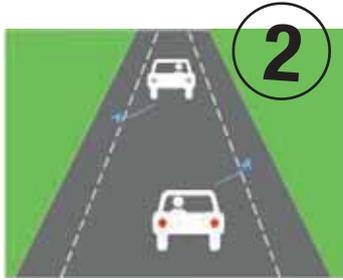


**Pour répondre à la nécessité d'une liaison cyclable depuis le carrefour de la D178 jusqu'à la Buardière, l'aménagement du chaucidou à été réalisé rue de Charette en début d'année.**



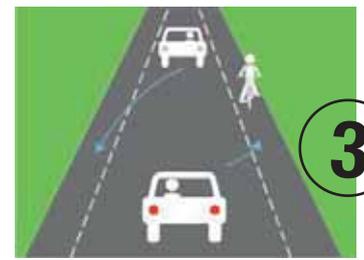
### **Les règles de circulation pour les automobilistes**

**1 - La route est dégagée :** je circule au centre de la chaussée.



**2**

**2 - Un véhicule se présente en face :** je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande latérale.



**3**

**3 - Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la bande cyclable :** je me rabats à droite sur la bande latérale, je reste derrière le vélo, j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.

**Les règles de circulation pour les deux-roues et les piétons**

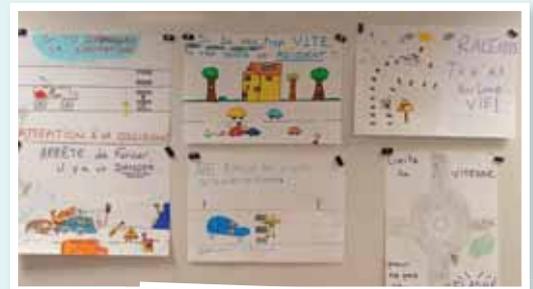
- **À vélo :** je circule à droite de la route derrière la ligne discontinue.
- **À pied, en scooter ou en cyclomoteur :** je peux circuler comme les vélos à droite de la route.
- **À moto :** je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures.



> **Semaine de la sécurité routière :**  
Tous responsables !

Comme chaque année au mois de mars, la municipalité a organisé une campagne de sensibilisation à la sécurité routière et a démarré avec la participation active des élèves.

Les enfants ont installé dans les abribus leurs beaux dessins qui dénoncent la vitesse excessive sur nos routes. Ces œuvres artistiques servent de rappel visuel pour tous les usagers de la route, soulignant l'importance de la prudence et du respect des limitations de vitesse.



Le mardi, vous avez peut-être remarqué la présence des élus accompagnés de gendarmes motorisés aux abords des passages piétons. Cette présence n'était pas fortuite : elle visait à axer la prévention sur la sécurité des piétons, des usagers particulièrement vulnérables. En effet, tout conducteur doit céder le passage à un piéton s'engageant dans la traversée d'une chaussée ou manifestant l'intention de le faire. Cette règle essentielle est souvent négligée, mettant en danger la vie des piétons.



Cette campagne de sensibilisation est une occasion de rappeler à chacun ses responsabilités et de promouvoir un comportement plus sûr et respectueux sur la route. Ensemble, faisons de la sécurité routière une priorité pour tous.

> **Un nouvel équipement de loisirs**  
à Saint-Colomban



Il était attendu impatiemment... il est arrivé ! Un pumtrack a été livré début mars, immédiatement pris d'assaut par de nombreux enfants et adolescents.

Situé à côté de l'aire de jeux près de l'espace Yannick NOAH, il s'agit d'un tracé multi-pratiques d'environ 110 mètres, pouvant accueillir plusieurs disciplines : vélo, skate, roller,

trottinette... et adapté à tous les niveaux afin de satisfaire autant un pratiquant débutant qu'un amateur chevronné et garantir une totale sécurité.

Les abords du parcours ont été aménagés avec la plantation d'arbres et le semis de pelouse sur les buttes de terre.

Un panneau d'information comportant les numéros d'urgence et les règles d'utilisation a été installé à l'entrée du site. Il est recommandé aux parents d'être particulièrement vigilants sur le port des équipements de sécurité, notamment sur le port du casque qui est obligatoire.

Inauguration  
vendredi  
13 juin  
à 18h



## > Agenda 2025

Dates	Événements	Lieu	Organisateur
13-avr.	Pêche à la truite	Plan d'eau des Mauves	La Sirène Logne et Boulogne
13-avr.	Randonnée "La Colombanaise"	Salle des Mauves	Comité des Fêtes
18-avr.	Pêche au coup	Plan d'eau des Mauves	Office du Tourisme
24-avr.	Réunion publique - mandats 2008-2025 - 19h30	Salle des Mauves	Municipalité
1-mai	Après-midi dansant	Salle des Mauves	ST CO LOISIRS
8-mai	Commémoration	Salle des Tilleuls	Municipalité
15-mai	Udaf	Av. de Gaulle	Municipalité
17-mai	Fête de la Laïcité	Salle des Mauves	L'Amicale Laïque
17-mai	Inauguration de la crèche - 10h	7 rue A. de la Robrie	Municipalité
18-mai	Concert - Orchestre Légendes	Jardin de la Cure	EMI de Grand Lieu
24-mai	Initiation aux serpents et lézards 9h30-11h30	RNR Cailleries	CPIE
27-mai	BAO PAO	Salle de la Charmille	CLIC
5-juin	Après-midi dansant	Salle des Mauves	ST CO LOISIRS
12-juin	Udaf	Av. de Gaulle	Municipalité
13-juin	Inauguration pumptrack	Situé à côté aire de jeux	Municipalité
14-juin	Fête de l'école Jacques Prévert	Salle des Mauves	Amicale Laïque
14-juin	Fête de l'école Saint-Louis	Jardin de la Cure	OGEC
21-juin	Tournoi gentlemen	Salle Bel Air	SCTT
27 et 28/06	MégaScène	Site de la Mouchetière	MégaScène
3-juil.	Après-midi dansant	Salle des Mauves	ST CO LOISIRS
16-juil.	Demoiselles et libellules, démonstration de haute voltige	RNR Cailleries	CPIE
17-juil.	Les oiseaux des bourgs	Bourg	Office du Tourisme
7-août	Après-midi dansant	Salle des Mauves	ST CO LOISIRS
23 août	La réserve des Cailleries aux premières lueurs du jour : 6h30-8h	RNR Cailleries	CPIE
27-août	Pêche au coup	Plan d'eau des Mauves	Office du Tourisme
4-sept.	Après-midi dansant	Salle des Mauves	ST CO LOISIRS
11-sept.	Udaf	Av. de Gaulle	Municipalité
2-oct.	Après-midi dansant	Salle des Mauves	ST CO LOISIRS
26-oct.	Balade botanique gustative	À définir	Office du Tourisme
9-oct.	Udaf	Av. de Gaulle	Municipalité
6-nov.	Après-midi dansant	Salle des Mauves	ST CO LOISIRS
11-nov.	Commémoration	Salle des Tilleuls	Municipalité
11-nov.	Compétition de palets	Espace Y. Noah	Club de palets colombanais
13-nov.	Udaf	Av. de Gaulle	Municipalité
29-nov.	Concours de belote - 14h à 18h	Salle des Mauves	UNC Saint-Colomban Mémoire
4-déc.	Après-midi dansant	Salle des Mauves	ST CO LOISIRS
5 et 6/12	Téléthon	Salle des Mauves	Téléthon
11-déc.	Udaf	Av. de Gaulle	Municipalité

## > Bibliothèque « Au Jardin des Histoires »

**Exposition Photo : Pas si bêtes à St-Co du 1<sup>er</sup> avril au 17 mai.**

Les photographes de l'association « Objectif St Co » nous transportent cette année dans le monde de nos amis les bêtes. À travers leurs clichés, venez découvrir des moments naturels du règne animal immortalisés au parfait moment.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.



**Atelier dessin : jeudi 10 avril de 14h30 à 17h30**



Devant le succès du premier atelier organisé avec Christian de l'Atelier BD – Illustration en octobre dernier, **une nouvelle session d'initiation aux arts graphiques est prévue pendant les vacances.**

Selon les envies de chacun, petits ou grands, il vous accompagnera dans la réalisation d'un dessin manga, dans du dessin libre ou dans vos premiers pas à l'aquarelle...

**Pour adulte et enfant à partir de 9 ans. Gratuit, inscription auprès de la bibliothèque (priorité donnée aux personnes n'ayant pas participé au premier atelier). Gratuit, sur réservation.**

**Grand Lire : 8 lieux lisent en grand !**

C'est l'événement organisé par les bibliothèques de Grand Lieu qui travaillent en coopération. 8 bibliothèques, 8 livres coups de cœur, à charge pour vous de les découvrir et de les évaluer. À noter, il n'y a pas d'obligation de les lire tous.

À vos agendas, Grand Lire se clôturera de manière festive et champêtre par un pique-nique rassemblant tous les lecteurs de Grand Lieu mardi 24 juin au château de la Touche à la Limouzinière !

**Mardi 6 mai à 19h :** Apéro-échange autour de la sélection Grand Lire, animé par Cécile.

Cela ne vous aura peut-être pas échappé, on parle pas mal de nourriture dans la sélection Grand lire !

Retrouvons-nous pour échanger en toute simplicité autour de la sélection tout en se régaland ! Pas d'obligation d'avoir lu les livres de la sélection pour participer et possibilité d'amener de quoi délecter les papilles !

Entrée libre, à l'étage de la bibliothèque.



**Du 20 au 24 mai : Plongeon dans la Préhistoire**

En l'honneur du livre « Les Doigts coupés » d'Hannelore Cayre, coup de cœur de la bibliothèque de Saint-Colomban dans le cadre de Grand Lire, la bibliothèque organise un temps fort autour de la Préhistoire.

Démonstration d'allumage de feu par percussion, atelier de découverte et de manipulation pour les enfants, lectures d'histoire sur les temps préhistoriques et autres surprises seront au programme de cette semaine.

**Samedi 24 mai à 10h30 : Conférence sur la place des femmes dans la Préhistoire**

Émilie Boulestreau, de l'association ArchéoSession, propose une conférence-découverte sur la place des femmes dans la Préhistoire à l'aune des dernières découvertes scientifiques.

Pas la peine d'être spécialiste, c'est un rendez-vous tout public (à partir de 12 ans) pour en savoir plus sur cette période mal connue de l'histoire !

Gratuit, entrée libre.



## > Bibliothèque « Au Jardin des Histoires »

### Exposition : l'héritage de Darwin du 27 mai au 5 juillet

**Après l'exposition photo sur les animaux, on continue sur les animaux, mais cette fois côté sciences...**

Darwin, comme tout naturaliste de son époque, pense que les espèces vivantes ont été créées une à une. Son voyage, sur le 3 mâts le Beagle, va bouleverser ses convictions.

Il observe en effet que des ressemblances troublantes existent entre les espèces vivantes : pourquoi le chameau et le dromadaire n'auraient-ils pas une origine commune, pourquoi le poulet ressemble-t-il à un T-rex ?

Une exposition, très visuelle, pour prendre conscience que le vivant est une belle aventure. Elle est accompagnée de livres, pour petits et grands, sur Darwin et l'évolution.

*En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique.*



### Atelier tricot à la bibliothèque



**Après l'expérience de tricotage d'écharpes pour les rennes, on reprend les aiguilles !**

L'objectif est de tricoter des couvertures ou des vêtements chauds à destination des personnes démunies.

Ces ateliers sont à la fois des ateliers d'initiation, donc ouverts aux débutants, mais aussi des ateliers d'échange et de partage de pratique.

**Appel au don : Nous sommes à la recherche de laine et d'aiguilles (taille moyenne) en don.**

**Rendez-vous les deuxième et quatrième mercredis du mois de 15h à 17h30 à l'étage de la bibliothèque.**

- Mercredi 23 avril
- Mercredi 14 mai
- Mercredi 28 mai
- Mercredi 11 juin
- Mercredi 25 juin

### Encore une histoire !

**Éveil des sens, développement du langage, stimulation de la curiosité et de l'imagination et surtout plaisir, les bienfaits de la lecture d'histoires sont nombreux et connus !**

Rendez-vous pour un moment lecture avec Cécile :

- **Pour les 0-3 ans, à 9h30** : Samedi 3 mai et Samedi 7 juin
- **Pour les 4-10 ans à 16h30** :  
Mercredi 23 avril, Mercredi 21 mai, Mercredi 18 juin



## > Concert de l'orchestre Légendes



**Dimanche 18 mai à 16h au Jardin de la cure.**

Rendez-vous dimanche 18 mai au jardin de la cure pour un programme issu de musiques traditionnelles du monde arrangées : morceaux classiques, baroques et d'inspiration jazz.

Le concert sera précédé d'un mini-concert à visée pédagogique (découverte instrumentale) à 15h. **Il est tout particulièrement destiné aux enfants de 7 à 10 ans, mais est bien sûr ouvert à tous.**

**Gratuit, entrée libre.**

*Voir page 11 Vie associative pour davantage d'infos sur l'orchestre Légendes.*

## **La Bibliothèque « Au Jardin des Histoires » en pratique**

Jardin de la Cure  
10 rue de l'Hôtel de Ville

☎ **02 40 33 62 17**

✉ **aujardindeshistoires@gmail.com**

**<https://stcolomban.bibenligne.fr/>**



### **Horaires d'ouverture**

- Mardi : 16h-19h
- Mercredi : 10h-12h et 15h-18h
- Vendredi : 16h-18h
- Samedi : 10h-12h

**L'accès est gratuit, l'adhésion est nécessaire pour emprunter (12€ par an pour toute la famille).**

## > **8 février 2025 : Journée souvenir des 230 ans du martyre du 10 février 1794**

**Le 8 février, en commémorant les 230 ans de la journée des massacres du 10 février 1794 à Saint-Colomban, la municipalité, l'association des Amis de Legé et le Souvenir Vendéen ont souhaité que ce tragique évènement ne tombe pas dans l'oubli.**

Après la cérémonie religieuse célébrée par Le Père Cédric VAN WAESBERGHE, curé de la paroisse, deux gerbes de fleurs ont été déposées au pied de la stèle des martyrs par Olivier DU BOUCHERON, président du Souvenir Vendéen, et par la municipalité.

Margot GUILBAUD, élève de CM2 de l'école Jacques PRÉVERT, énonça les 40 victimes de moins de 12 ans qui ont péri à Saint-Colomban lors de cette funeste journée de 1794. Cette lecture renforça la vive émotion de l'assistance, prenant conscience que les soldats républicains n'avaient pas épargné des enfants innocents de son âge.



La journée se poursuit au sein de la Salle municipale des Mauves où cent vingt personnes assistaient à la conférence de Jacques VILLEMMAIN, juriste et diplomate. Il avait choisi d'intervenir sur « Les colonnes infernales ». Il aborda la stratégie du gouvernement révolutionnaire en Vendée. Il revint sur les lois des 1<sup>er</sup> août et 1<sup>er</sup> octobre 1793 qui ordonnaient la destruction de la Vendée et de ses habitants. Jacques Villemain démontra comment les ordres hiérarchiquement furent exécutés. Après un échange de questions-réponses entre le public et le conférencier, la municipalité offrit un vin d'honneur.

Chacun s'accorda à souligner la qualité de l'intervention, particulièrement sur les parallèles que représentaient les génocides de la période contemporaine qui avaient été évoqués (ex-Yougoslavie, Rwanda, Cambodge,...) rendant plus compréhensibles les atrocités commises lors des guerres de Vendée.

## > **Ateliers Citoyens**

### **Le futur commence maintenant !**

**Penser le futur et s'impliquer dans le présent, ce sont les deux axes de réflexion sur lesquels la municipalité va vous inviter à réfléchir prochainement.**

Animés par le CPIE, des ateliers auront lieu aux mois de septembre/octobre, le matin sur la commune.

À travers les formats ludiques que sont la fresque de la renaissance écologique et les 2030 glorieuses, vous serez invités à vous amuser en petit groupe sur ces sujets.

**Les ateliers sont sur inscription, plus de détail à venir via le site internet de la commune.**

## > Intervention de l'IREPS,

auprès des CE1-CE2 de l'école Jacques PRÉVERT.

La commune de Saint-Colomban, en partenariat avec l'école Jacques PRÉVERT, a sollicité l'IREPS (Institut régional de l'éducation et de promotion de la santé), pour mener un travail de 2 ans au sein de l'école Jacques PRÉVERT sur le « bien vivre ensemble » et « la relation à l'autre ».

La thématique retenue est « le renforcement des compétences psychosociales » comme levier du vivre ensemble (communication, gestion des émotions, gestion des conflits, relation à l'autre, estime de soi, apprendre à se connaître et à connaître l'autre, empathie...)

Toutes les séances sont coanimées par les enseignantes et l'équipe d'animation du temps méridien et menées par Nathalie JENVRIN de l'IREPS.

**Cet accompagnement de 2 ans comprend :**

- La formation des équipes du temps méridien
- Les interventions auprès des enfants
- L'animation des soirées parents/enfants

La première soirée parents enfants a eu lieu le 21 janvier et a rencontré un vif succès. Une quarantaine de parents et d'enfants ont participé à cette séance, qui avait pour thématique « apprendre à se connaître et connaître l'autre ». Les parents et les enfants ont participé à plusieurs ateliers et jeux qui leurs ont permis de se découvrir autrement.



Témoignages de parents :

« J'ai beaucoup apprécié cette soirée, cela m'a permis de vivre quelque chose de différent avec mon enfant »

« Merci à la commune de permettre ce genre d'initiatives, cela nous permet de rencontrer d'autres parents et de partager certaines problématiques »

« Nous avons beaucoup aimé cette soirée. J'ai découvert mon enfant sous un autre angle et appris à le connaître différemment »

Plus d'informations au ☎ 07 88 11 32 73 ou ✉ [soizic.menanteau@st-colomban.fr](mailto:soizic.menanteau@st-colomban.fr)



**! VOUS FETEZ VOS 50 ANS EN 2025 !**

**NOUS VOUS PROPOSONS DE NOUS REJOINDRE**

**POUR UN EVENEMENT FESTIF**

**SI VOUS SOUHAITEZ Y PARTICIPER MERCI DE NOUS CONTACTER**

**AU 06 62 98 86 60 AVANT LE 15 MAI 2025**

**STEPHANIE C-SANDRINE H-VALERIE B-STEPHANIE B**



## > Objectif St Co expose !

Après avoir passé quelques semaines à la salle des Mauves, l'exposition « Pas si bêtes à St Co » est visible à la bibliothèque du 1<sup>er</sup> avril jusqu'à la mi-mai.

Comme annoncé dans le bulletin municipal de janvier, nous allons exposer certaines de nos photos lors d'un festival regroupant 12 clubs et associations du Pays de Retz.

Celui-ci se déroulera les 26 et 27 avril de 10h à 18h, salle l'Escale de Retz à Sainte-Pazanne. Seront présents deux photographes professionnels et plus de 400 photos vont être exposées.

Contact 📧 [objectifstco@gmail.com](mailto:objectifstco@gmail.com)



## > Tennis de Table de Saint-Colomban

D'excellents résultats pour cette nouvelle saison 2024/2025.

**Au niveau du championnat par équipes :**

2 équipes, la D2 séniors et la D2 jeunes cadets juniors, terminent 1<sup>ères</sup> et accèdent ainsi à la Départementale 1 pour la seconde partie de saison. Les 3 autres équipes, Régionale 2, Pré Régionale et D4 finissent 2<sup>ème</sup>.

L'objectif pour la deuxième partie de saison sera pour la R2 e la D4 de viser la montée et pour les autres le maintien.

**Bilan également positif dans le championnat individuel,** pour nos trois jeunes Maël en D1 Minimes, Hugo en Pré Régionale Cadets et Loris. Ce dernier est monté en Nationale 1, l'élite dans sa catégorie cadet, ce qui occasionne de grands déplacements (Puy de Dôme et le Lot). Un beau parcours pour ces 3 jeunes qui font briller les couleurs du club.

N'oublions pas notre Vétéran Olivier qui s'est classé 5<sup>ème</sup> de sa catégorie au niveau des Pays de la Loire, il attend une sélection au championnat de France Vétéran. Bravo à lui.



Le club a changé de maillots et retrouvé ses couleurs initiales « Bleu clair ».

Un stage a réuni une quinzaine de jeunes pendant les vacances de février encadrés par notre entraîneur Vivien et Loris devenu n°2 du club derrière Vivien.

Comme tous les ans nous organisons notre tournoi Gentlemen le Samedi 21 juin. Nous pouvons accueillir un maximum de 32 équipes, vous pouvez vous inscrire dès maintenant. N'hésitez pas à passer à la salle aux heures d'entraînements libres, le mardi à partir de 19h30 et le vendredi à partir de 18h30, vous pourrez en profiter pour faire un petit entraînement avec nous. **N'hésitez pas à nous rejoindre, pour la compétition ou en loisirs, filles et garçons, à partir de 6 ans et sans limite d'âge, que vous soyez débutants ou expérimentés vous serez les bienvenus.**

Pour tout contact : Yvonnick LEAUTE

☎ 02 40 05 91 23

✉ [yvonnick.leaute@free.fr](mailto:yvonnick.leaute@free.fr) - Site : [st-colomban-tt.org](http://st-colomban-tt.org)

## > L'orchestre Légendes,

des écoles de musique - EMI Grand Lieu (St Philbert/ Saint-Colomban/ St Lumine de Coutais) et EMSRA (Machecoul/Légé/StMarsdeCoutais) se produira le dimanche 18 mai à 15h au jardin de la cure à Saint-Colomban.

L'orchestre, intergénérationnel, est constitué d'une trentaine de musiciens, des élèves adolescents et adultes, des parents d'élèves (musiciens) et des anciens élèves, ainsi que trois professeurs.

Olivier LAURENT (coordinateur) École de Musique Intercommunale de Grand Lieu



☎ 02 40 78 77 24 (répondeur) ✉ [emigrandlieu@gmail.com](mailto:emigrandlieu@gmail.com) / Site internet : [emigrandlieu.com](http://emigrandlieu.com) (<http://emigrandlieu.com>)

📘 Facebook : <https://www.facebook.com/EMIGrandLieu>

## > U.N.C. Saint-Colomban



### Une nouvelle dynamique pour l'association UNC Saint-Colomban Mémoire.



**Le 8 mars, la salle des tilleuls a accueilli l'assemblée générale de l'UNC Saint-Colomban Mémoire. Cette réunion a été marquée par l'évolution de l'association, qui compte désormais 30 membres âgés de 29 à 89 ans.**

Nicolas PROVOST, président de l'association remercie les quatre nouveaux membres qui viennent renforcer les rangs et partager nos valeurs : Hélène et Yann BESSON, Yannick DURANDIÈRE, Alain IDIER. Ils rejoignent ainsi les 26 membres déjà présents composés de 6 anciens AFN, 13 Soldats de France, (statut réservé à ceux ayant effectué leur service militaire, gendarmes ou pompiers), 2 OPEX (militaires en opérations extérieures) et 9 membres associés ou veuves. Ces nouvelles recrues ont affirmé leur engagement et seront également présentes pour nous accompagner lors des commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre.

Le président remercie M. Gilles BITON et André JAUMOILLÉ, présidents de l'UNC La Chevrolière et Geneston pour leur collaboration. Cela montre l'importance de l'engagement communautaire et de la solidarité lors des commémorations et cérémonies. La présence mutuelle lors des événements, comme celle du 11 novembre, renforce les liens et permet de partager des moments significatifs ensemble. Cela contribue à préserver la mémoire collective et à honorer ceux qui ont servi.

Nicolas PROVOST a rappelé les jours de commémoration en 2024, et en mettant particulièrement l'accent sur les journées des 6 et 7 juillet qui avaient rencontré un vif succès. Il a renouvelé ses remerciements à tous ceux qui ont participé et collaboré étroitement avec l'UNC pour rendre ces événements mémorables.

L'UNC Saint-Colomban Mémoire continue ainsi de perpétuer le devoir de mémoire, en s'adaptant aux évolutions du temps, tout en garantissant un soutien actif à ses membres. L'arrivée de jeunes associés constitue une dynamique encourageante pour l'avenir de l'association.

#### Les projets pour 2025

- Le samedi 29 novembre, sera organisé un concours de belote, à la salle des Mauves de 14h à 18h.
- Au cours de cette année 2025, nous consacrerons un temps d'histoire à la mémoire d'un soldat « Mort pour la France » à commencer par les soldats de la Grande Guerre. À cette fin, nous sommes preneurs de photos d'archives (si vous en détenez) d'un de ces soldats figurant sur la liste des victimes de la guerre 14-18 ou 39-45, « morts pour la France » sur le monument aux morts du cimetière.

#### À propos de l'association

*Aujourd'hui, l'utilité de cette association se manifeste par :*

- la défense des intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres,
- la transmission de l'esprit civique auprès des nouvelles générations,
- le souvenir des combattants morts pour la France,
- le rappel à la population lors des cérémonies commémoratives; 8 mai, stèle de Besson, 11 novembre ...

#### PRATIQUE

**Ouverte à tous :** l'association est ouverte aux adhésions comme par exemple, les anciens combattants, les membres de l'OPEX, les soldats de France (policiers, pompiers, personne ayant effectuée sa JAPD..., les veuves de combattant, et conjoints, les membres associés.

**Pour nous rejoindre** 📧 [nicomagsarah@free.fr](mailto:nicomagsarah@free.fr) ☎️ 06 66 23 45 76

## > La Colombanaise - 9<sup>e</sup> édition

### Après le succès de l'année dernière, la Colombanaise est de retour !

Le 13 avril prochain, toute l'équipe du Comité des Fêtes et du Groupe chemins vous invite à (re)découvrir encore un peu plus les chemins de la commune.

#### Au menu de cette édition 2025 :

- 4 circuits pour les pédestres : 7, 10, 13 et 15 kms
- 3 circuits pour les VTT : 24, 34 et 45 kms

Sur les parcours et à l'arrivée, vous trouverez de quoi vous restaurer.

Nos 70 bénévoles seront aux petits soins afin que vous passiez une agréable journée.

Si vous avez envie de prendre un bon bol d'air et de passer un moment convivial, cette nouvelle randonnée est faite pour vous !

**Inscriptions et départ à la salle des Mauves de 7h30 à 9h45**  
**Tarif unique de 6 euros (gratuit pour les moins de 12 ans).**

**Cette année, pensez à emporter vos gobelets réutilisables !**

*L'équipe du Comité des Fêtes.*



## > Succès du Tremplin Mégascène :

### Rime Shot remporte la compétition !

Le Tremplin Mégascène, qui s'est tenu samedi 22 février dans la salle des fêtes de Saint-Colomban, a rencontré un franc succès. Le public a répondu présent pour encourager les quatre groupes en lice : Rime Shot, Sam, October Mise et Adore.

Après des prestations remarquées, c'est le groupe Rime Shot, formation mêlant hip-hop, funk et rock, originaire de Touvois, qui a remporté la compétition.

### Un grand merci aux membres du jury qui ont apporté leur expertise pour départager les artistes :

Bertille MAINDRON de l'Association des Jeunes Colombanais, le bureau de tabac SATOMA, partenaire du festival Megascene, Annick COUILLAUD, élue de la mairie de Saint-Colomban, Vincent MAUFFREY, représentant du festival des Feux de l'Été, et Valentin THACÉ, président du festival Les Nuits Vilaines.



Toute l'équipe du festival Mégascène attend désormais avec impatience le retour des beaux jours pour le lancement de la prochaine édition !

Et cette année, Rime Shot partagera la scène avec des artistes de renom tels que UB40, Hoshi, Mass Hysteria, Hugo TSR, Jungeli, Hilight Tribe et bien d'autres encore. Une programmation éclectique qui promet de nombreuses découvertes musicales et une ambiance de folie !

**La billetterie est d'ores et déjà ouverte et accessible sur notre site internet : <https://www.megascene.org/billetterie>**

Ne manquez pas cet événement incontournable de l'été !

### Infos pratiques :

- Dates du festival : 27 et 28 juin 2025
- Lieu du festival : site de la Mouchetière, Saint-Colomban
- Prix du pass 1 jour : 37 € , pass 2 jours : 58 €

**Suivez-nous pour ne rien manquer ! Site officiel : <https://www.megascene.org/>**

**Facebook : [https://www.facebook.com/festivalemegascene/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/festivalemegascene/?locale=fr_FR)**

**Instagram : <https://www.instagram.com/festivalemegascene/?hl=fr>**

**Tik Tok : [https://www.tiktok.com/@festivalemegascene?\\_t=8slfsWRJKRa&\\_r=1](https://www.tiktok.com/@festivalemegascene?_t=8slfsWRJKRa&_r=1)**



©Photos Ivan Garand

## > L'Amicale Laïque organise sa première fête de la laïcité

**Une festività engagée dans la promotion de la liberté de conscience. Une fête populaire permettant de découvrir des activités autant que ceux qui les animent.**

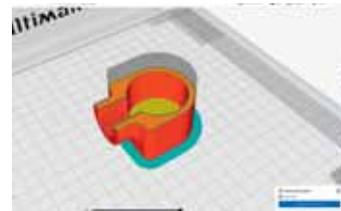
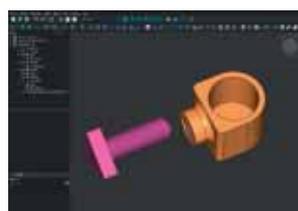
Un moment de rencontre et d'échange autour d'activités ludiques. La fête de la laïcité est un peu tout ça, avec au programme un carnaval, des activités ludiques, des crêpes, de la musique...

**Rendez-vous le 17 mai 2025 à 14h00 devant l'arbre de la laïcité de Saint-Colomban (à côté de la bibliothèque).** Le défilé du carnaval se rendra à la salle des mauves pour la suite des festivités.

### Fête de l'école

**L'Amicale Laïque est ravie de vous annoncer l'organisation de la fête de l'école qui se déroulera le 14 juin 2025, de 11h à 18h à la salle des Mauves !** Pour le repas, une délicieuse paëlla sera préparée sur place. Dans un souci écologique, n'oubliez pas d'apporter votre vaisselle ! Au programme de cette journée festive : le spectacle des enfants réalisé par l'équipe enseignante et de nombreuses activités pour tous les âges, telles que le laser tag, des balades à poney, des stands enveloppes, de la pêche à la ligne, du tir à l'arc, une structure gonflable, des fléchettes et même du maquillage ! De plus, vous pourrez venir retirer vos objets commandés pour soutenir notre projet d'école. Votre participation sera grandement appréciée ! Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer ensemble cette belle journée.

## > Découvrez DIMENSIONS CRÉATIVES,



### Votre nouvelle association de création et d'impression 3D à Saint-Colomban.

#### Qui sommes-nous ?

DIMENSIONS CRÉATIVES est une association passionnée par la création et l'impression 3D. Nous avons pour mission de démocratiser cette technologie en la rendant accessible à tous, qu'il s'agisse de débutants curieux ou de personnes expérimentées de 7 à 97 ans.

#### Nos objectifs

- **Sensibilisation et initiation** : Organiser des ateliers et formations pour permettre à chacun de découvrir l'impression 3D et ses applications.
- **Accompagnement et partage** : Mettre en place un espace d'échange et de collaboration pour favoriser l'apprentissage collectif.
- **Innovation et créativité** : Encourager la conception et la réalisation de projets innovants grâce à la fabrication additive.

#### Nos activités

- **Ateliers d'initiation** : Découvrez les bases de la modélisation et de l'impression 3D.
- **Sessions de perfectionnement** : Approfondissez vos compétences et expérimentez de nouvelles techniques.
- **Projets collaboratifs** : Participez à des créations collectives et mettez vos idées en pratique.
- **Événements et rencontres** : Assistez à des conférences, démonstrations et échanges avec d'autres passionnés.



#### Pourquoi nous rejoindre ?

En adhérant à DIMENSIONS CRÉATIVES, vous aurez accès à des ressources, du matériel et une communauté dynamique prête à vous accompagner dans vos projets. Que vous soyez un particulier, un étudiant ou un professionnel, notre association est ouverte à tous ceux qui souhaitent explorer l'univers fascinant de l'impression 3D.

#### Contactez-nous

**Vous souhaitez en savoir plus ou rejoindre notre aventure ? Retrouvez-nous sur [site web, réseaux sociaux (en construction)] ou contactez-nous à**

✉ [dimensionscreatives44@gmail.com](mailto:dimensionscreatives44@gmail.com)  
pour toute question ou inscription.

**Adulte : 25 €/an**

**Jeune -18 ans : 10 €/an**

**Rejoignez DIMENSIONS CRÉATIVES pour donner vie à vos idées et vos besoins grâce à l'impression 3D !**

#### Rendez-vous :

**Salle de la Charmille à Saint-Colomban**

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi de 14h00 à 17h00 de chaque mois.

Le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi de 10h00 à 12h00 de chaque mois.

#### Contacts :

**Notre Président : Marcel BOURSIER ☎ 06 43 78 24 89**

**Notre Trésorier : Christophe SUIRE ☎ 06 43 06 44 94**

## > Taekwondo Grand Lieu



### Portes ouvertes à l'association Taekwondo Grand Lieu :

**Du 1<sup>er</sup> au 14 juin l'association vous accueille lors de ses cours pour tester une ou plusieurs de nos activités :**

- Taekwondo (à partir de 5 ans)
- Pilates (niveau 1 niveau 2 et Petit matériel)
- Gym séniors (sur chaise ou sur tapis)
- Cardio-Boxing
- Zumba
- Zuma Step
- Strong Nation
- CIRCL Mobility
- Pound
- Generation Pound



**La participation nécessite une inscription gratuite sur Helloasso via ce flash code :**

**Ou au ☎ 06 15 15 91 76 (Karen)**

**Retrouvez tous nos cours à Saint-Colomban et à La Limouzinière sur notre site internet : TAEKWONDO GRAND LIEU – Du Taekwondo et du fitness pour tous !**  
[taekwondograndlieu44.fr](http://taekwondograndlieu44.fr)

*La présidente : Éléonore SECCHI*



## > Ligue contre le cancer



### Vendredi 11 et samedi 12 AVRIL 2025 - NOUVELLE COLLECTE DE RÉCUPÉRATION

Depuis 1990, Gérard PROVOST (récupérateur de sa profession) et plusieurs bénévoles ont rejoint les actions en faveur de La Ligue Contre le Cancer initiées par Michel ORAIN, fondateur de cette action en 1984 à Saint Lumine-de-Coutais. L'idée de ce fondateur était de récupérer les batteries usagées à l'échelle du canton de Grand Lieu et de les revendre à un récupérateur de ferrailles et professionnel du traitement des déchets industriels.

Aujourd'hui, ce groupe de bénévoles auquel s'est associée la Commune de Saint-Colomban, s'est progressivement renforcé et est composé d'une trentaine de bénévoles. **Nos opérations de collecte ont permis de récupérer des tonnages importants et nous avons pu reverser des fonds non négligeables à La Ligue contre le Cancer en 2022 : un chèque de 30 000 euros.**

**La prochaine remise de fonds est envisageable au cours du deuxième semestre de cette année.**



Aussi, les vendredi 11 et samedi 12 avril, nous comptons sur la réussite de la prochaine collecte de récupération de tous types de matériels : Batterie, Ferrailles, Cartons-journaux, Pubs et revues que vous pourrez déposer à l'adresse de M. Gérard PROVOST, 4 La Lande à Saint-Colomban. Pour les gros volumes, il y a possibilité de se déplacer dans un rayon de 15 km environ et aux mêmes dates.

**L'ensemble de cette collecte sera récupéré bénévolement par la société FOUCAULT Recyclage de Machecoul, associée à cette opération.**

**Les 11 et 12 avril, vous souhaitez :**

- Déposer à l'adresse suivante : 4 La Lande, 44310 Saint-Colomban
- Ou Contacter M. PROVOST ☎ 06 07 29 50 54

## > Retz'Agir

### Besoin d'un coup de main ponctuel ou régulier pour votre ménage ?



Notre équipe connaît bien les salariés qu'elle met à disposition et les suit régulièrement. Elle se mettra en quatre pour trouver la personne résidant sur votre secteur qui répondra à vos attentes en matière de ménage : nettoyage cuisine, salle de bains, WC, sols, dépoussiérage mobiliers, plinthes, repassage, vitres...

Modes de paiement acceptés : chèque, chèque CESU ou virement, sur facture.

Nos tarifs 2025 : 24,50€ ou 26,90€ TTC en fonction des tâches. 2h d'intervention minimum requises.

**Réduction fiscale pour les particuliers : en faisant appel à nos services, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 50% sur le montant de votre facture.**

Appelez-nous au ☎ 02 40 02 36 28 ou laissez-nous un message sur ✉ [secretariat@retzagir.fr](mailto:secretariat@retzagir.fr)  
Nous ne manquerons pas de vous recontacter.

*Retz'Agir travaille depuis 30 ans à l'intégration des personnes éloignées de l'emploi. Tout en leur confiant des missions de services à la personne, nos conseillers en insertion les accompagnent dans l'élaboration de leur projet professionnel. En 2023, ce sont 244 clients qui ont accordé leur confiance à l'association.*



## > La crèche VYV Enfance « L'île aux doudous » s'agrandit !



**La crèche VYV Enfance « L'île aux doudous », gérée par VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire, déménage en mai dans de nouveaux locaux situés 7 rue Amélie de la Robrie à Saint-Colomban.** Avec une surface de 320 m<sup>2</sup>, elle accueillera 24 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans, contre 12 auparavant. Des places sont disponibles pour la rentrée de septembre 2025.



Installée depuis 2009 rue de l'Hôtel de ville, la crèche VYV Enfance « L'île aux doudous » profitera d'un espace de plus de 300 m<sup>2</sup>. À compter du 5 mai, elle accueillera 18 enfants, âgés de 2 mois et demi à 4 ans, et ouvrira 6 nouvelles places à partir de septembre.

La capacité d'accueil augmentant, l'équipe qui accueille les enfants au quotidien passera donc de 5 à 8 professionnelles diplômées et qualifiées : 1 responsable, 1 éducatrice de jeunes enfants, 3 auxiliaires de puériculture et 3 accompagnants éducatifs petite enfance.

### Accueil en âges mélangés

Les enfants seront accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, en accueil régulier ou occasionnel. En effet, des enfants, pour qui les parents n'auraient pas de solution ponctuelle de garde, pourront être accueillis chaque jour.

La crèche a été pensée pour permettre aux enfants d'évoluer en âges mélangés dans des espaces ouverts, afin de favoriser l'expérimentation. Avec une pédagogie axée sur la confiance en soi, tout est fait pour aider l'enfant à faire seul et à aller à son rythme en l'encourageant toujours avec bienveillance.

### Obtenir une place

Pour bénéficier d'une place, vous devez résider sur la commune de Saint-Colomban ou La Limouzinière. Des places sont encore disponibles pour la rentrée de septembre, **vous pouvez contacter ☎ 02 52 60 06 46 ✉ [ma-ileauxdoudous-pdl@vyv3.fr](mailto:ma-ileauxdoudous-pdl@vyv3.fr)**



## > ASSFAM

### Assistant familial, un métier qui change des vies.

Aussi appelés famille d'accueil, les assistants familiaux accueillent à leur domicile des enfants qui ne peuvent pas vivre dans leur famille et les aident à grandir sereinement. Ce métier ne nécessite pas de qualification particulière mais des qualités humaines qui permettront au candidat d'obtenir un agrément puis une formation professionnelle en cours d'emploi.

Organisation, bienveillance, écoute et goût pour le travail en équipe sont les qualités nécessaires à cet emploi.

Le Département de Loire-Atlantique recrute des assistants familiaux en CDI.

**Renseignements sur [loire-atlantique.fr/assfam](http://loire-atlantique.fr/assfam).**

**Vidéo youtube**

🔗 [https://www.youtube.com/watch?v=\\_VJ5vkHGzba](https://www.youtube.com/watch?v=_VJ5vkHGzba)



**Assistant.e familial.e**  
un métier qui change des vies

**LE DÉPARTEMENT RECRUTE ET FORME**

Offrez un cadre de vie serein à des enfants qui en ont besoin, devenez **famille d'accueil**.

loire-atlantique.fr/recrutement

Loire Atlantique

## > Le CLIC



### Le CLIC Vivre son âge en collaboration avec l'association Autizonions vous suggère : Une découverte ou redécouverte du Bao Pao !

Un instrument de musique à corde laser, accessible à tous, une activité qui associe jeux, plaisirs et émotions. L'action est dédiée aux personnes seules ou à deux en recherche de lien social autour d'une activité ludique et créative. Les ateliers sont ouverts à tous les séniors, parlez-en autour de vous ! L'entrée est gratuite.

#### **Vous êtes invités à participer aux ateliers proposés sur le territoire de Grand Lieu :**

- Le 29 avril de 10h à 11h30 à St-Philbert-de-Grand-Lieu à la grande salle d'activité St François
- Le 27 mai de 14h à 15h30 à Saint-Colomban à la salle de la Charmille
- Le 24 juin de 14h à 15h30 à Geneston à la petite salle de la Charmille
- Le 29 juillet de 14h à 15h30 à Montbert à la salle de la Joutelle
- Le 19 août de 14h à 15h30 au Bignon à la salle située en rez de jardin à la mairie
- Le 16 septembre de 14h à 15h30 à Pont-Saint-Martin, salle de la boîte à idées à la médiathèque

**VENEZ DECOUVRIR LE BAO PAO**  
AVEC AUTIZ'ONIONS ET LE CLIC  
**ACTIVITE LUDIQUE ET GRATUITE**

**POUR VOUS PERMETTRE DES RENCONTRES ET POUR CREER DU LIEN SOCIAL**

11 FEVRIER LA CHEVROLIERE 14H30-16H	11 MARS ST LUMINE DE COUTAIS 14H30-16H	29 AVRIL ST PHILBERT DE GRAND LIEU 10H-11H30	27 MAI ST COLOMBAN 14H30-16H
24 JUIN GENESTON 14H30-16H	29 JUILLET MONTBERT 14H30-16H	19 AOUT LE BIGNON 14H30-16H	16 SEPTEMBRE PONT ST MARTIN 14H30-16H

**SUR INSCRIPTIONS AUPRES DU CLIC AU 02 40 36 06 42**  
**POUR PLUS D'INFORMATIONS ET SI BESOIN D'UN TRANSPORT, CONTACTEZ LE CLIC PAR TELEPHONE OU PAR MAIL**  
**COORDINATION.VIVRESONAGE@CLIC-GRANDLIEU.FR**

ACTION SOUTENUE PAR LA CONFERENCE DES FINANCEURS

Loire Atlantique | Carsat | GRAND LIEU | clic

**Pour participer à l'atelier l'inscription est obligatoire. Nous vous invitons à vous rapprocher du CLIC soit par téléphone au 02 40 36 06 42 ou par mail coordination.vivresonage@clic-grandlieu.fr**

**VOUS CHERCHEZ UN MÉDECIN TRAITANT ?**

La CPTS de Grand Lieu est là pour vous aider !

**REMP LISSEZ LE QUESTIONNAIRE**

Flashez le QR Code. C'est rapide, simple et gratuit !

## > L'association France Alzheimer Loire-Atlantique



### **a le plaisir de vous annoncer la création d'une Halte Relais sur la commune de Saint-Lumine-de-Coutais.**

Une Halte Relais est un lieu qui accueille une à deux fois par mois les familles touchées par la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées.

Pendant que les aidants participent à un groupe de paroles animé par un(e) psychologue dont l'objectif est d'échanger sur les problématiques rencontrées au quotidien, les aidés sont accompagnés par les bénévoles et profitent d'activités.

L'après-midi se clôture par un moment convivial autour d'un goûter.

**Le coût ?** C'est gratuit.

**Le lieu ?** Salle des fêtes de la mairie de Saint Lumine de Coutais. La salle des fêtes se trouve derrière la mairie, un parking peut vous y accueillir.

**Quand ?** La première halte relais aura lieu **le vendredi 25 avril 2025.**

Les 2 dates suivantes seront les mercredi 7 mai et 18 juin. Le planning du second semestre sera communiqué avant l'été.

**Les horaires ?** De 14h à 17h

**Contact ? Mme Sylvia HERVOCHE, responsable de la Halte Relais Antenne France Alzheimer du Pays de Retz**

**☎ 06 86 62 46 57 ou 02 40 12 19 19**

**Par courriel 📧 sylviahervoche44@yahoo.com, contact44@francealzheimer.org**

**« Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide »**

*La responsable de la halte relais, Sylvia HERVOCHE*

## > Arrêt du voyage ANCV pour Saint-Colomban

### **Depuis plusieurs années, le CCAS de Saint-Colomban s'associait aux communes de La Limouzinière, Geneston, Saint-Lumine-de-Coutais et la Chevrolière pour proposer aux aînés un voyage ANCV à un tarif avantageux.**

L'idée de départ était de pouvoir faire partir en vacances des séniors qui n'avaient pas les moyens financiers de partir autrement. Huit Colombanais seulement pouvaient en bénéficier. Dernièrement, cette vocation sociale n'était plus vraiment respectée car les premiers inscrits partaient et ce n'était pas forcément ceux à qui ce voyage était initialement destiné.

De plus, le CCAS a considéré que plusieurs actions étaient menées en direction des personnes âgées (repas intergénérationnels, repas des aînés, colis, carte cadeaux...) et peu en direction des familles.

C'est pourquoi il a été décidé cette année de ne pas proposer le voyage ANCV mais plutôt de proposer une animation familiale qui touchera un plus grand public. Cette animation est en cours de préparation et une communication sera faite quand elle sera finalisée.

## > École Saint-Louis

### **« La course du muscle »**

En décembre, tous les élèves de l'école Saint Louis ont participé à la « course du muscle » organisée en lien avec l'association du Téléthon de Saint-Colomban. Les maternelles ont d'abord effectué un tour avec des CM puis tous les enfants ont ensuite couru encouragés par les familles venus les soutenir.

En janvier, toute l'école s'est rassemblée et les délégués ont remis un chèque aux représentants du Téléthon de la commune d'un montant de 1001 euros.

Félicitation à tous les enfants pour leur implication !!!



## La fête de l'Avent

L'école Saint-Louis a passé une très belle matinée de l'Avent.

Les élèves et les familles ont participé à une belle célébration animée par Patricia, les catéchistes et le Père Cédric.

Les élèves ont ensuite chanté devant leurs parents un chant de Noël en français, en anglais et un kiswahili.

La matinée s'est ensuite poursuivie sous un beau soleil autour du marché organisé par l'APEL.

**Au programme** : marché de producteurs, bar avec vente de gourmandises préparées par les enfants et bien sûr la rencontre avec le Père Noël dans son beau traineau.

Merci aux enseignants pour leur implication, aux élèves pour leur participation, aux bénévoles qui ont préparé cette matinée et aux familles qui ont partagé ce moment avec nous. L'école Saint-Louis a passé une très belle matinée de l'Avent !!!



## Découvertes musicales pour quatre classes de l'école



### « Pierre et le loup » à l'ONPL

Cultiver la sensibilité, la curiosité et le plaisir de rencontrer des œuvres, c'est l'objectif de l'Orchestre National des Pays de la Loire quand il ouvre ses séances en temps scolaire. C'est donc dans ce cadre que le vendredi 20 décembre, les élèves de moyenne section, grande section et de CP sont allés à la Cité des Congrès de Nantes. Ils ont assisté au spectacle de « Pierre et le Loup » de Serge Prokofiev et ont ainsi découvert tout un univers.

« J'ai vraiment aimé le son de la flûte et du violon. » « J'ai aimé écouter la flûte traversière. »

En préparant en classe cette sortie, les élèves ont découvert divers instruments de musique et ils ont pu les identifier lors du concert. Une très belle découverte pour le plaisir des petits... Et des plus grands !

### « Folle journée »

Le jeudi 30 janvier, les CM1 et CM2 ont à leur tour assisté à un concert de « Janoska Ensemble » à la Cité des Congrès dans le cadre de la « Folle Journée ». Ils ont écouté « Les quatre saisons » de Vivaldi interprétées dans le style Janoska.

Ce groupe slovaque est composé de quatre frères qui jouent du violon, du piano et de la contrebasse. Ils mêlent l'interprétation moderne et l'improvisation. Les élèves étaient ravis de participer à la fin du concert quand le groupe a proposé des reprises de musiques connues : « L'hymne à l'amour », « Mission impossible »...

## > Paroles d'écopiers

### Service civique à l'école St Louis

Depuis le mois de novembre, Alison a rejoint l'équipe éducative de l'école St Louis. Elle est en mission service civique sur le thème « **Développer le plaisir d'écrire et de lire** ». Elle prend en charge des ateliers dans les différentes classes. Les élèves de CM2 ont voulu la connaître davantage.



### Quel âge as-tu ?

J'ai 22 ans.

### Quel est ton parcours ?

*J'ai d'abord acquis mon diplôme en licence de langues étrangères et d'audiovisuel. Durant mes études, j'ai pu étudier pendant un semestre à l'étranger. J'ai adoré ! Puis j'ai pris une année de césure pour question de santé. Cela m'a permis de réfléchir davantage à mon avenir. J'ai alors choisi de poursuivre avec un service civique cette année.*

### Pourquoi tu as choisi l'école St Louis ?

*J'ai apprécié l'accueil de la directrice. Elle a été très chaleureuse et je me suis sentie en confiance tout de suite. J'ai également adoré les locaux : ils sont très colorés et aérés ! L'ambiance familiale de l'école m'a donné envie de venir ici.*



### Quel est ton rôle à l'école ?

*J'ai plusieurs missions selon les classes. J'anime des ateliers d'écriture en anglais et en français, du CP au CM2. J'interviens en soutien à la lecture pour les CE1/CE2 et les CP. En maternelle, j'anime des « jeux de société ». J'aide parfois les professeurs dans la préparation d'activités*

*ou dans l'organisation de leur bibliothèque de classe.*

### Quel métier veux-tu faire plus tard ?

*J'aimerais être danseuse étoile, chanteuse, styliste et écrivaine.*



## > École Jacques Prévert

« **Jouons avec les Arts** » se décline dans toutes les classes de l'école. Les murs des classes affichent les créations artistiques.

Les voix des élèves s'élèvent dans les chorales qui seront présentées aux familles lors de la fête de l'école. Certaines classes se sont rendues au cinéma, d'autres ont assisté à un spectacle de quatuor à cordes à l'Espace de Retz. Les élèves de cycle 2 participent à des ateliers de danse avec une animatrice. Bientôt, tous les élèves travailleront avec un comédien autour du théâtre, à la fois auteur et acteur.



**Les autres matières et activités ne sont pas oubliées :**

tous les CE1 et CE2 bénéficient d'interventions sur les compétences psychosociales afin de mieux maîtriser leurs émotions et comprendre celles des autres, des classes participent à des régates virtuelles en lien avec le Vendée Globe, les élèves se rendent régulièrement à la bibliothèque afin d'emprunter des livres ou de regarder une exposition, d'autres continuent les sorties de Graines d'ECOLIés.

L'école est sans cesse en mouvement !

**Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025 ont commencé.**  
 Contacter Mme Johanet au ☎ 02 40 05 93 61 ou ✉ ce.0440821d@ac-nantes.fr



## > **Vigilance** fraude et démarchage



**Atlantic'eau souhaite attirer la vigilance des usagers sur des signalements de fraude et démarchage commercial, système de filtration.**

L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire alerte sur de récents démarchages téléphoniques frauduleux et abusifs au niveau national.

Ces démarchages visent à faire croire à des particuliers que leur eau de robinet n'est pas potable, dans le but de recueillir des données personnelles et de leur vendre des dispositifs de potabilisation.

L'eau du robinet distribuée par atlantic'eau est conforme aux seuils définis dans le cadre du contrôle sanitaire. L'eau du robinet est donc potable. En cas de doute ou pour toute question concernant votre service d'eau potable, contactez votre service client.

- Le geste de l'eau -

### DE L'ÉVIER AU ROBINET : LES MICROPOLLUANTS N'ONT PAS LEUR PLACE !

**Tous responsables pour améliorer la qualité de l'eau !**

Jetter les détergents, les huiles, les peintures, ou encore les médicaments dans l'évier ou les toilettes est à proscrire ! Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour éliminer les micropolluants contenus dans ces produits. Les eaux traitées sont ensuite rejetées dans le milieu naturel. Toujours présentes, les molécules indésirables contaminent alors l'environnement et peuvent ensuite être retrouvées dans les ressources en eau potable.

**LE BON GESTE ?**

Rapportez vos produits d'entretien non utilisés, solvants, colles ou peintures en déchetterie. Les médicaments non utilisés doivent être rapportés systématiquement en pharmacie.

## > Nouveau dépositaire Aléop 44 :

**CocciMarket - 43 avenue du Général de Gaulle Saint-Colomban, pour la vente des tickets et des abonnements mensuels Aléop pour les lignes 312 et 313.**

Le carnet de 10 tickets à 22 euros

L'abonnement mensuel – de 26 ans à 50 euros

L'abonnement mensuel + de 26 ans à 74 euros



**AUTOCARS GROUSSIN**  
**Mireille Marquez**  
*Assistante de direction*

02 40 78 99 22  
 mireille@autocars-groussin.com

26 Rue de l'Industrie  
 44310 Saint Philbert de Gd Lieu  
<https://www.autocars-groussin.com/>

## > Trotinettes électriques

Tout ce que vous devez savoir sur votre trottinette électrique

### L'ASSURANCE

La trottinette électrique achetée ou louée est un véhicule terrestre à moteur ; vous devez être couvert par une assurance spécifique comme pour une voiture ou une moto.

Contrairement aux vélos, les assurances « responsabilité civile classique » ne couvrent pas les accidents des trottinettes électriques. En cas de location vérifier que votre loueur inclut l'assurance dans son offre.

### LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Pour pouvoir rouler sans risquer d'amende, la trottinette électrique doit avoir :

- Des freins
- Des lumières à l'avant et à l'arrière
- Des catadioptrés à l'arrière et sur les côtés
- Une sonnette

La nuit ou quand la visibilité est réduite, il est obligatoire de porter des accessoires réfléchissants. Si les autorités locales ont permis la circulation des trottinettes hors agglomération, vous devez y circuler avec un casque, des équipements réfléchissants et les feux allumés. C'est obligatoire !

### LES RÈGLES DE CIRCULATION

Il faut avoir 14 ans pour conduire une trottinette électrique.

Il est interdit de monter à plusieurs dessus et de transporter des marchandises.

Il est interdit d'utiliser les écouteurs sur la trottinette, de tenir son smartphone à la main en la conduisant, de rouler sur le trottoir, les voies express et autoroutes.

Vous pouvez emprunter les pistes cyclables et devez les utiliser lorsqu'il y en a.

Comme tous les autres usagers, vous devez respecter le code de la route :

- laissez les piétons traverser sur les passages protégés
- respectez la priorité à droite

Les trottinettes électriques ne doivent pas rouler à plus de 25 km/h mais selon les villes, leur vitesse autorisée peut être inférieure.

Il est interdit de circuler après avoir consommé de l'alcool au-delà de la limite autorisée.

### LES CONSEILS

Il est fortement recommandé de porter un casque pendant tous vos déplacements.

Vérifier régulièrement l'état des freins et lumières. Vous pouvez garer votre trottinette sur le trottoir dans la mesure où elle n'entrave pas le passage des usagers.

### SANCTIONS

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 135 € amende (4<sup>e</sup> classe).
  - Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable) : 135 € amende (4<sup>e</sup> classe).
  - Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 € amende (4<sup>e</sup> classe).
  - Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 € amende (5<sup>e</sup> classe).
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : 35 € amende (2<sup>e</sup> classe).
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : 35 € amende (2<sup>e</sup> classe).



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**



## > Bilan des mandats de 2008 à 2025

**Nous avons décidé de faire un petit bilan des années 2008 à 2025. Plusieurs élus présents depuis 2008 ne seront sans doute plus là en 2026, car pour eux, l'aventure d'élu municipal s'arrêtera après trois mandats (18 ans). Nous ferons un bilan avec vous à la salle des mauves le jeudi 24 avril à 19h30.**

*Nous avons été élus en 2008, sur le constat sans doute, que notre commune à cette époque manquait d'envie ou d'entrain pour générer du dynamisme. L'accroissement de la population importante entre 1998 et 2008, ne se traduisait pas par de nouvelles idées ou de nouvelles réalisations. En 2008, à Saint-Colomban, la boulangerie n'existait plus, le club de basket venait de disparaître, la poste venait de fermer mais les écoles « publique et privée » débordaient de bambins. Les écoles ont compté jusqu'à 21 classes entre 2009 et 2013, soit presque 500 élèves.*

*Nous avons constaté, que la commune avait un potentiel certain, mais qu'il fallait insuffler de la vitalité par la municipalité car notre commune était presque endormie. Nous souhaitions entraîner avec nous, la population, les acteurs économiques et les associations. Nous avons travaillé à identifier les lacunes et les points faibles, voire très faibles de notre commune. Les moyens financiers de la commune ont toujours été limités, il a donc fallu aller chercher des subventions, même les plus compliquées à obtenir, pour pouvoir espérer rattraper les communes de même strate dans notre circonscription. Nous connaissons nos points forts : des bénévoles et des associations qui ne demandaient qu'à s'engager dans des actions et des manifestations sportives, culturelles ou de loisirs. La convivialité a toujours existé à Saint-Colomban, et nous voulions la préserver et la pérenniser.*

Un exemple parfait, c'est sans doute le club de basket, qui venait de disparaître et la salle « René JULIEN » était impraticable voire dangereuse. Nous avons constitué une commission élargie qui a travaillé d'arrache-pied pour établir un cahier des charges en priorité. **En 2012, le complexe sportif « Yannick NOAH » a vu le jour** et le basket colombanais, grâce à ses bénévoles dévoués, a repris son essor, atteignant aujourd'hui 300 joueurs.



Nous avons travaillé de la même manière sur plusieurs dossiers.

**De nombreux bâtiments ont été rénovés ou construits entre 2008 et 2025 :**

quatre classes et une salle des professeurs à Jacques Prévert, une bibliothèque, la mairie, l'ancienne poste, la salle René Julien transformée en bâtiment des services techniques, la salle des Tilleuls, le restaurant scolaire, la mezzanine des associations, le modulaire de la crèche et les vestiaires de la salle Bel-Air. En 2025, nous inaugurons la future crèche et travaillons sur le nouveau pôle médical.



**Nous avons également beaucoup travaillé pour notre jeunesse.**

Nous avons dû faire face, par exemple, au désengagement de « Familles Rurales » concernant le périscolaire, ce qui a entraîné un déficit important qu'il a fallu combler avec le budget communal. Nous avons développé l'accueil de la jeunesse par le biais du foyer des jeunes et du nouveau périscolaire. Une nouvelle association, Co'anim, a pris en charge l'ensemble de la gestion « jeunesse ». Le restaurant scolaire avec son nouveau bâtiment et son équipe de cuisine est sans doute une fierté pour notre commune.

**Dans une municipalité, il est essentiel d'établir un budget raisonnable chaque année et de toujours prévoir des dépenses imprévues.**

Dépenser de l'argent, c'est relativement facile, mais trouver des financements sans avoir de grandes entreprises est toujours un défi. Nous avons besoin des entreprises résidant sur notre commune et notre communauté de communes. L'accueil de nouvelles entreprises demeure trop faible à Saint-Colomban, il faudra encore améliorer ce domaine.

La gestion du personnel représente un travail considérable, entre les mutations, les créations de poste et la gestion des agendas. À Saint-Colomban, notre organigramme s'est étoffé. Une trentaine d'agents travaillent pour notre commune de plus de 3 500 h. D'autres communes de même strate dans notre sud-Loire sont plus proches des 50 voire 70 agents. Notre gestion budgétaire atteint ses limites dans ce domaine.



**L'urbanisme et la voirie touchent notre quotidien.** En dix-sept ans, nous avons refait les voies et enterré les réseaux dans plusieurs quartiers, ce qui améliore la sécurité routière et celle des réseaux.

En matière d'urbanisme, l'ambition de créer des logements décents est une nécessité ; nos jeunes doivent pouvoir habiter notre commune s'ils le souhaitent. Les normes deviennent de plus en plus contraignantes et le bon sens semble parfois absent. Malheureusement, ces normes ne sont pas toujours évaluées, elles sont quelquefois contradictoires, et sans effet sur l'environnement.



**Concernant l'environnement, depuis 2008, plusieurs actions importantes ont été réalisées.** L'étang des Mauves, une ancienne lagune d'assainissement, a été transformé en un lieu de biodiversité, grâce au concours de la fondation RTE. Le groupe chemin (comité des fêtes) effectue depuis plus de quinze ans, un travail remarquable de remise en état de nos chemins communaux. Deux passerelles permettent désormais de circuler à vélo ou à pied pour traverser notre Boulogne, et d'autres devraient prochainement traverser la Logne. Les terres de la Sorinière, du Pay Milon, de la Buardière, de l'étang Monnier et de la Barbatière seront des sites préservés, servant soit aux loisirs (pêche) soit à notre environnement. Les rivières Logne et Boulogne sont, je pense, l'identité de notre commune ; elles méritent plus d'attention et de bon sens que de technocratie européenne. L'environnement inclut également l'assainissement, où la communauté de communes a investi plus de quinze millions d'euros, depuis bientôt huit ans, car il est impératif d'avoir un réseau et des stations saines. Notre commune a également choisi depuis dix-sept ans, d'investir dans la rénovation de notre système d'éclairage public ; aujourd'hui ce réseau est presque entièrement en leds, réduisant la pollution lumineuse au minimum et diminuant notre consommation électrique de 60%. Cela fait de notre commune, l'une des premières, voire la première en Loire-Atlantique à ce niveau.

**Notre première attention a été le monde associatif.**

Les associations sont le cœur de notre commune, elles constituent le lien indispensable au bien-vivre et à la convivialité. Certaines sont nées au début du 19<sup>ème</sup>, d'autre récemment. Le sport, la culture, les loisirs et la mémoire sont des atouts essentiels, et nous remercions encore tous ces bénévoles.



**La convivialité est essentielle pour le bien vivre ensemble.**

Il est de notre devoir de faciliter les rencontres entre Colombanais ou autres, afin d'éviter de vivre dans une commune « dortoir ». Le vin chaud et chocolat chaud de fin d'année ou la fête de la musique sont des moments précieux qui nous permettent de partager de bons moments. Les rencontres de villages entre le printemps et l'automne sont toujours des occasions d'échanges et de partages.



**L'accompagnement des personnes en difficulté est également une priorité.** On ne met pas souvent ce domaine en exergue car il est soumis à la confidentialité.



Cette commission collabore avec le département et les associations de réinsertion et caritatives. Le repas des aînés est également organisé par cette commission ; depuis 2008, les élus et les personnes bénévoles du CCAS servent les aînés lors de ce repas.

**N'oublions pas le travail de communication, que ce soit à travers le bulletin municipal, le site internet ou les panneaux d'informations. Ce travail est quotidien et considérable.**

Nous ne sommes pas une commune de vingt mille habitants avec un service de communication de dix ou vingt personnes. Actuellement, une seule personne est en charge de cette communication communale, aux côtés de la commission communication qui travaille bénévolement le matin, le soir et le week-end. Merci à eux.

**Notre municipalité s'est beaucoup investie depuis 2008 ; tout n'est pas parfait bien sûr. Aujourd'hui notre commune est respectée, au sein de notre communauté de communes et dans le département, car elle incarne un dynamisme certain. Notre force réside dans sa population.**

**Nous vous invitons donc le jeudi 24 avril 2025 à 19h30 pour échanger sur ces dix sept , voire dix-huit dernières années en mars 2026, en tant qu'habitants et élus de la commune.**



*avant les travaux...*

2008



*...de belles réalisations !*

